

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 7 (1968-1969)
Heft: 30

Artikel: Activités des sociétés suisses
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-910030>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

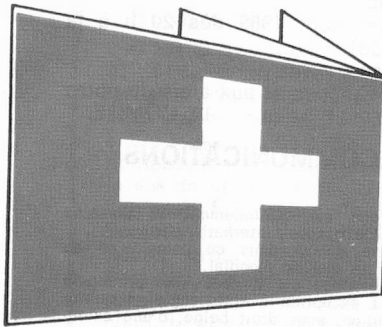
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



7ème Année - No 30 - Juin 1969
Paraît 4 fois par an

le courrier suisse

Publié sous les auspices de la Conférence des Présidents et Délégués des Sociétés Suisses de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg

Retour éventuel :
2, rue Philippe-le-Bon
BRUXELLES 4

A l'occasion de la FETE NATIONALE SUISSE, l'Ambassadeur de Suisse et Madame Philippe Zutter auront le plaisir de recevoir leurs compatriotes de Belgique à leur résidence, 12, rue Guimard, le vendredi 1^{er} août, de 11 h 30 à 13 h 30.

CAMP ITINERANT 1969 POUR LES JEUNES SUISSES DE L'ETRANGER

Ce camp, traditionnel pour jeunes gens et jeunes filles de 16 à 24 ans, aura lieu, cet été, du 4 au 23 août, dans le Valais. Du camp de base, situé à St-Maurice, seront organisés des camps intermédiaires, des excursions dans le Bas et le Haut-Valais, ainsi qu'un camp final à Brigue. Le prix de participation varie suivant le groupe choisi, de Fr. s. 150,— à Fr. s. 180,— (comprenant logement, nourriture, frais de voyage pour parcours intermédiaires).

Délai d'inscription : 15 juin 1969.

Le nombre des participants est limité. Les demandes seront traitées suivant leur ordre d'arrivée.

Une réduction peut être accordée sur le prix ci-dessus, lorsque la demande est appuyée par une attestation du Consulat compétent.

Les formules d'inscription peuvent être obtenues auprès de l'Ambassade de Suisse, 26, rue de la Loi, Bruxelles 4, ou directement auprès du SSE, Service des Jeunes, 26, Alpenstrasse, CH-3000 Berne, tél. 031.446625. Red.

LE CONGRES DES SUISSES DE L'ETRANGER 1969

C'est à Montreux que se réuniront cet été, du 29 au 31 août, tous les Suisses de l'étranger qui participeront au 47ème Congrès des Suisses de l'étranger.

« Les Suisses de l'étranger et l'économie suisse » sera le thème des discussions de Montreux. Brefs exposés, colloques et groupes de discussion permettront à chacun de prendre position sur les questions suivantes :

- l'émigration : perte ou gain pour la Suisse ?
- l'utilisation du « potentiel » suisse de l'étranger par l'économie suisse - vœux réciproques.
- les possibilités de formation professionnelle en Suisse pour les jeunes Suisses de l'étranger.
- les problèmes de la réintégration professionnelle des rapatriés.

En plus des réunions habituelles des commissions spéciales, les participants pourront prendre part, comme ce fut le cas l'an dernier, à diverses visites d'industrie et de

musées de la région, notamment des Ateliers de Constructions Mécaniques S.A. de Vevey, des chantiers de l'auto-route du Léman, du château de Chillon, etc...

Les Suisses de Belgique désireux de se rendre à Montreux à cette occasion peuvent demander des bulletins d'inscription auprès du président de l'une ou l'autre des sociétés suisses dont ils sont membres ou auprès du Secrétariat du Vorort, c/o Chambre de Commerce Suisse, 1, rue du Congrès, Bruxelles 1.

LE DON DE LA FETE NATIONALE SUISSE 1969

Le produit du Don de la Fête nationale 1969 est destiné aux tâches nationales de la Croix-Rouge suisse. Les fonds récoltés (par la vente des insignes traditionnels) seront plus particulièrement consacrés à la formation professionnelle du personnel soignant, aux cours et au service des samaritains. La Croix-Rouge suisse s'occupe depuis la fin du siècle dernier de la formation d'un personnel soignant qualifié. Ce secteur d'activité s'est grandement développé au cours des années, spécialement depuis la seconde guerre mondiale. La formation du personnel infirmier est une tâche d'intérêt national. Comme le rayon d'activité des centres de formation dépasse largement les frontières cantonales, la rationalisation de cet enseignement s'imposait. Aujourd'hui, la Croix-Rouge suisse soutient et contrôle la formation professionnelle de plus de 70 écoles, qui préparent aux professions médicales suivantes : soins généraux aux malades, hygiène maternelle et pédiatrique, soins pratiques, soins en psychiatrie, laborantines médicales. Le recrutement et la propagande en faveur des soins infirmiers, de même que la formation des cadres à l'école de perfectionnement de la Croix-Rouge, font également partie de ces tâches.

ACTIVITES DES SOCIETES SUISSES

Avant que chacun ne s'égaie dans l'herbe tendre, verte et parfumée des vacances, la rédaction du Courrier suisse aurait été heureuse de pouvoir dresser un bilan, aussi précis que possible, de l'activité des diverses sociétés de la Communauté suisse de Belgique. Elle ne peut le faire, malheureusement, que de façon très incomplète, avec les seuls éléments reçus. Elle le regrette.

Offert par

AUTOPHON

Nouvelle Société Belge AUTOPHON S.A.

rue de Naples, 53, Bruxelles 5

Téléphone 11.22.50